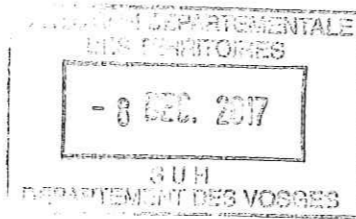




Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
des Territoires des Vosges

# COMMUNE DE VIOCOURT CARTE COMMUNALE



## SERVITUDES

Mis à jour par arrêté  
du Maire en date du :

28 NOV. 2017

Date d'émission : 26/09/2017

N.B. : Les servitudes sont reportées sur le présent plan à titre indicatif.  
Seuls les décrets et les arrêtés qui les instituent font foi.



## Légende

- A1 : Servitudes de protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- A4 : Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques
- I3A : Servitudes GRT Gaz : transport de gaz à haute pression
- I4B : Servitudes de distribution d'énergie électrique
- JS1 : Servitudes de protection des installations sportives
- PT3 : Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications
- T1 : Zone ferroviaire en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes instituées au profit du domaine public ferroviaire

